Image not found or type unknown

# Garantie dépassée d'1 mois 1/2 pour une reparation ordinateur.

Par **Tequila199**, le **20/04/2017** à **15:29**

Bonjour,
Mon ordinateur est tombé en panne en décembre. J'ai fait appel à une société autre que la marque pour le réparer. Ils on changé la carte graphique. Malheureusement, il a de nouveau le problème. Je les ai appelé mais ils ne peuvent rien faire car leur garantie est de 3 mois.
Ai- je un recours?
Merci d'avance.
Cordialement.
Tequila.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés